

L'agrémentation pré-classique du plain-chant

Je reviens brièvement sur l'agrémentation que j'appelle « pré-classique », celle des airs de cour, de NIVERS, CHAMBONNIÈRES et autres, qui précède celle de LULLY, COUPERIN ou RAMEAU.

Ce qui caractérise le tremblement pré-classique, c'est qu'il commence souvent par l'appoggiature supérieure, exécutée avant le temps :



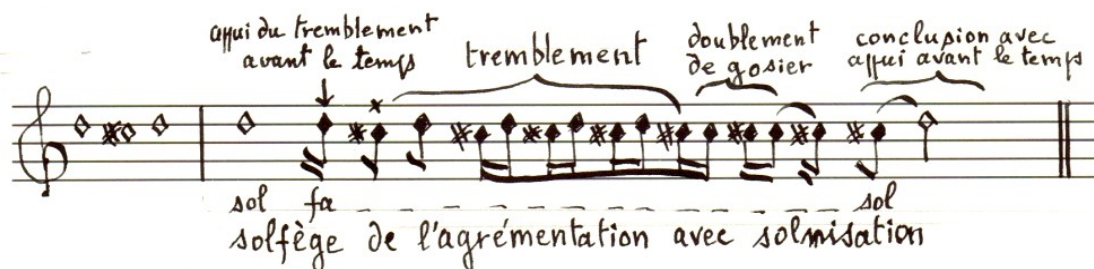
1650 – CAMBERT, Robert, *Pomone*. (Edition de 1671)
Page 16 :



1666 – MILLET, Jean, *La belle méthode ou l'art de bien chanter*.

Page 10 : « je ne laisse neantmoins de vous en marquer icy autant qu'il m'est possible, pour satisfaire à votre curiosité. »

Voici l'exemple de MILLET, auquel j'ai ajouté des commentaires utiles à sa compréhension :



1669 – CHABANCEAU de LA Barre, Joseph, *Airs à deux parties*.

Folio 5, r° :



1683 – ROUSSEAU, Jean, *Méthode claire, certaine et facile, pour apprendre à chanter la musique*. (5^e édition, 1710).

Pages 53 à 57 : Cet ouvrage, qui connut plusieurs rééditions, détaille les exécutions du tremblement. Mais avec un vocabulaire qui exige une traduction.

1 – Tremblement commençant par un appui du degré supérieur, exécuté avant le temps. Ce que ROUSSEAU appelle « par anticipation de valeur [avant le temps] et de son [degré au dessus de la note réelle] ».

On l'emploie en descendant d'un degré ou d'une tierce, allant d'une note à une autre plus longue ou d'égale valeur.



2 – Tremblement dont l'appui est placé sur le temps. Ce que ROUSSEAU nomme « par anticipation de son ». La note qui porte le tremblement est plus du double de celle qui la précède.



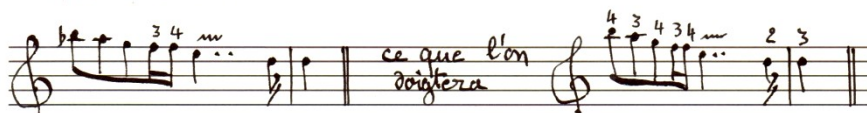
3 – Tremblement sans appui. Il est placé sur des notes brèves ou sur des intervalles plus grands que la tierce, dans les tempi rapides.

Dans l'exemple qui suit, si l'on souhaite exécuter un tremblement sans appui, il devra être court et fort léger.



1688 – RAISON, André, *Livre d'orgue*.

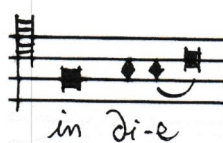
Page 2:



Ces quelques rappels suffisent à bien cadrer cette tradition. On n'oubliera pas que certains compositeurs évoluent et que d'autres restent fidèles à ce qu'ils ont appris dans leur jeunesse. Cela explique que des compositeurs contemporains de LULLY, continuent à pratiquer un style d'agrémentation qui n'était plus appliqué par tous leurs contemporains.

NIVERS était maître de musique à l'Institution Saint-Louis de Saint-Cyr. On possède des ouvrages qu'il utilisait pour les offices. Ceux-ci étaient chantés par les demoiselles pensionnées et instruites dans cette institution, fondée par Madame de Maintenon et Louis XIV. Les chants et motets pour Saint-Cyr offrent souvent un mélange de pages imprimées et manuscrites, ensemble destiné à l'usage et non à la vente. Le plain-chant est orné, et cette agrémentation est pré-classique.

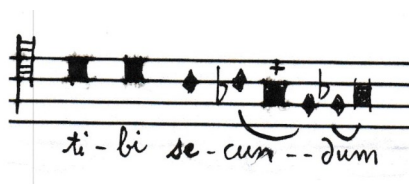
Ports-de-voix exécutés avant le temps (page 7) :



Appuis des tremblements et coulés exécutés avant le temps (page 7) :



Appuis du tremblement et port-de-voix exécutés avant le temps (page 8) :



En 1733, Nicolas CLÉRAMBAULT publie des *Chants et motets* de Nivers. CLÉRAMBAULT, qui dans ses œuvres emploie parfois, mais **très rarement**, le port-de-voix exécuté avant le temps (qu'il note en valeurs réelles), respecte ici parfaitement la notation de NIVERS. Il ne la « modernise » pas.



On remarque la notation du plain-chant en rondes et en blanches. C'est probablement pour en faciliter la lecture aux jeunes chanteuses. Ce n'est pas un exemple unique.

Journal LXXVI petit supplément
JUIN 2024

La vente de partitions manuscrites

Le site Gallica donne aux musiciens accès à un immense répertoire de musique française. Dans le répertoire français des dix-septième et dix-huitième siècles, on remarque de nombreuses partitions manuscrites, entre autres d'œuvres lyriques: tragédies mises en musique, ballets, divertissements, etc.

La couverture de ces partitions, imprimée ou manuscrite, porte le nom et l'adresse d'un éditeur.

Dans les partitions, certains éditeurs ou marchands ont ajouté une collette. C'est une étiquette plus ou moins grande, à but publicitaire, ou indiquant l'adresse du marchand qui commercialise l'exemplaire.

J'ai rencontré la collette suivante :

A LA REGLE D'OR.

FOUCAULT, Marchand ruë S. Honoré, près le Cimetiere S. Innocent à l'Enfeigne de la Regle d'Or, Vend **LES PLUS BEAUX ENDROITS DES OPERA DE M. DE LULLY**, en deux Volumes in folio écrits à la main.
On trouve chez luy les Opera des

Feste de l'Amour,	Perlée,	Coronis,	La Naiffance de Venus.
Pfiché,	Phaëton,	Aftrée,	Adonis,
Cadmus,	Amadis,	Alcide,	Aricie,
Alcefte,	Roland,	Didon,	L'Europe Galante.
Théée,	T. de la Paix,	Medée,	Iffée,
Atys,	Armide,	Procris,	Les Feftes Galantes.
Ifis,	Galathée,	Circé,	Le Carnaval de Venife.
Bellerophon,	Achile,	Theagene,	Amadis de Grece.
Proferpine,	Zephire,	Ballet de Momus.	Marthesie.
La Mafcarade,	Thetis,	B. des 4. Saifons.	
Le T. de l'Amour,	Enée,	Ariane & Bacchus.	

Il vend auffi les anciens Balets de M. de Lully en fix Volumes in folio écrits à la main, Symphonies pour le Violon, Livres de Claveffin & d'Orgue, Motets Latins, Leçons de Tenebres. Il achete les vieux Opera.

Ceux qui voudront faire écrire de la Musique, peuvent s'adresser à luy.

A P A R I S, 1699.

Document BNF, site Gallica. J'ai souligné ce qui concerne les manuscrits.

On voit donc que les éditeurs faisaient copier des partitions, ou des passages de partitions, et les mettaient en vente.

Naturellement, ces copistes étaient spécialisés : copistes de musique, ou copiste de plain-chant. Lorsque l'on souhaitait modifier quelques endroits d'un antiphonaire ou d'un graduel, on se contentait souvent de remplacer la page concernée par le nouveau plain-chant : un copiste spécialisé écrivait la nouvelle page, imitant parfaitement les caractères musicaux d'imprimerie.
